

# Dans le cadre du tri sélectif

Commençons par réduire nos déchets

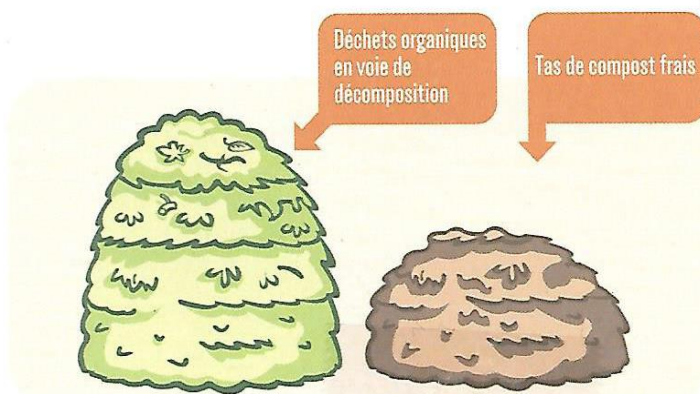
Une idée : le compostage

## 11 C'est votre 1<sup>er</sup> compost ? Suivez le guide...

1. Prévoyez une surface accessible et située dans une zone semi-ombragée et ventilée.
2. Retournez la terre sur une surface d'environ 1,5 m<sup>2</sup> (adaptez la surface selon votre production de déchets à composter) et y déposer une fine couche de branchages. Recouvrez-la ensuite d'une à deux pelletées de terre (pour démarrer le processus de compostage car la terre contient déjà des organismes vivants)
3. Apportez vos déchets à composter en veillant à équilibrer les déchets humides et secs ainsi que les déchets grossiers et fins.
4. Contrôlez régulièrement votre tas : Mélangez-le pour l'aérer et arrosez-le pour éviter qu'il se dessèche.
5. Couvrez votre tas en cas de fortes intempéries : paille, foin, herbes sèches, gazon, branches de sapin, feuilles, nattes de roseaux,...

Si vous le souhaitez, vous pouvez aménager des parois pour contenir les déchets : l'idéal est de fabriquer des montants en bois non traité ou en grillage à mailles fines qui permettront une bonne aération du tas.

Prévoyez une façade avant amovible pour faciliter le retournement du tas et l'approvisionnement en compost.



**Vous pouvez vous équiper d'un bac de compostage au prix de 15 € : adressez-vous à la station d'épuration de Pont Audemer (quai du mascaret )**

Contact : 02 32 41 50 40